

# Consigne Permanente

#### **CONTROLES DES DIFFUSIONS METEO**

CP-RSM-01

## 1- Les objectifs

- Assurer la mission de renseignement de sécurité maritime au profit des navigateurs et ce conformément à la Norme ISO 9001.
- Éditer les différents indicateurs qualité prévus par l'IP OPS 22.

### 2- Les outils

## A. Tableau quotidien de contrôle des diffusions météo :

• Le **tableau** quotidien **de contrôle** des diffusions doit être complété de façon rigoureuse par l'adjoint SAR/Météo suivant le modèle fourni par la cellule RSM. Les motifs de non-diffusion doivent être précisés conformément au paragraphe 3 de cette consigne.

A la fin de la journée (lors de la clôture), le décompte des bulletins émis est rempli par l'adjoint assurant le quart de 00h00 à 04h00. Le tableau est imprimé et visé par le chef de quart.

#### B. Fiche journalière de relève météo :

• La **fiche de relève** météo doit être remplie à chaque prise de quart par l'adjoint SAR/Météo. La journée démarre par le quart de 06h30 à 08h00. Y sont notées toutes les informations relatives à la diffusion ou la non diffusion de la météo pendant le quart, validité des BMS côtiers, avarie ou problèmes sur les différents émetteurs de diffusion ou toute autre information survenant pendant le quart.

#### 3- Les contrôles

#### **A- CONTROLES sur les diffusions VHF**:

## <u>Pour les bulletins réguliers</u> :

- L'écoute est à faire pour chaque bulletin (annonce sur 16 + contenu sur le canal de dégagement).
- Dans le **tableau de contrôle** : colorier la case en jaune lorsque la diffusion est écoutée. - noter "OK" si la diffusion s'est bien déroulée.

## Pour les Bulletins Météorologiques Spéciaux (BMS) :

- Ecoute de toutes les 1ères diffusions + 1 écoute par quart sur un émetteur au choix.
- Colorier la case en jaune lorsque la diffusion est écoutée.

CAS 1, il n'y a pas eu d'alarme RSM : au plus tard à H+30, noter "OK" dans la case correspondant au créneau horaire et à l'émetteur.

CAS 2: lorsqu'il y a une alarme RSM, nous sommes dans un des 3 cas suivant :

- Résolution du problème (ex : libération d'une ressource, ...) et la diffusion se fait correctement : mettre "**OK**" dans la case.
- Arrêt volontaire de la diffusion (touche "arrêt global") pour une opération : mettre "**OP**" dans la case.
- Le problème ne peut être résolu (ex : pb technique) ce qui empêche la diffusion pour ce cycle : mettre "TECH" dans la case.

#### **B-CONTROLES sur les diffusions MHF**:

Le principe de contrôle est le même que pour la VHF (c'est-à-dire sur tous les réguliers, le 1er BMS et 1 BMS par quart).

### L'écoute se fait :

- pour l'annonce : avec le RX3 pour la 2182 khz.
- pour le contenu du bulletin : avec le Kenta pour la 1696 khz
  - avec le RX2 pour la 2677 khz.
- Pour les RX, ne pas oublier de basculer l'interrupteur correspondant sur "Secours".
- Pas d'écoute MHF depuis le SGVT!

Rédigée par :	Proposée par :	Vérifiée par :	Approuvée par :
PM Fontenay	LV Beauval	OPCTAAM Michaud	AC2AM Lefebvre
Superviseur RSM	CSO/SURV	DARQ	Directeur

Version 1	Date: 29/06/2011	Page 2 sur 2
-----------	------------------	--------------